

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Marine Brevet, rêve olympique.
- 5 Ila Harum, de Jakarta à Bourg-en-Bresse.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Une aire de jeux à Aubry.

GRAND FORMAT.

- 8 Stationnement : une place pour chacun.

PETITS FORMATS.

- 12 Une démocratie très concrète.
- 14 Kit éco-l’eau.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 La Madeleine lève le voile.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.
- Infos-service.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT
MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LOGEMENT : TROUVER LE BON ÉQUILIBRE

Comme dans presque toutes les villes-centre, le parc de logement de la ville de Bourg-en-Bresse augmente régulièrement depuis les années 1970, alors même que la population s’est stabilisée depuis cette époque. En effet, pour simplement maintenir la population à son niveau, il faut produire 1 % de logements supplémentaires chaque année – soit environ 250 logements à Bourg, répartis entre l’accession à la propriété, le logement locatif privé et le logement social.

Pourquoi ? Parce que le vieillissement de la population, les séparations... font qu’il y a, en moyenne, moins de personnes par logement. Il nous faut donc continuer à construire ou remettre sur le marché des logements anciens pour accueillir de nouveaux habitants.

En 2008, j’ai constaté que la part du logement social construit ou en cours de construction avait anormalement augmenté, pour atteindre près de 39 % du parc de logements, concentrant 84 % de l’offre de logement social de toute l’agglomération. J’ai souhaité enrayer cette mécanique qui pourrait nuire à l’objectif de mixité sociale. J’ai donc veillé, en lien avec Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA), à ce que nous travaillions à un meilleur équilibre de l’offre locative – privée ou publique – et d’accession à la propriété : c’est l’un des objectifs majeurs du Plan local d’urbanisme et du Schéma de cohérence territoriale de notre bassin de vie. Il faut aussi que les autres communes construisent des logements sociaux, ce qui est engagé.

Nous avons également lancé des actions concrètes avec BBA : des aides aux propriétaires pour améliorer l’isolation et la performance thermique des logements anciens, par exemple. Nous veillons, avec les promoteurs, à ce que les opérations privées soient majoritairement composées de logements en accession à la propriété, notamment pour les familles. Pour le parc social, la priorité est à la réhabilitation et à la reconstitution des bâtiments démolis dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.

Je crois fondamentalement à la nécessité d’une offre équilibrée de logements, pour que chacun, en fonction de sa situation familiale ou de ses ressources trouve une réponse adaptée à son besoin. Pour moi, c’est cela, vivre ensemble à Bourg-en-Bresse.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** Le Magazine. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** MédiaPost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.